



Bulletin municipal n°30

Fontenailles

Edito

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 2017

Mesdames, messieurs

Je souhaitais vous donner des nouvelles de notre Plan Local D'urbanisme (PLU).

Le Plan local d'urbanisme est le fondement d'un véritable projet de territoire. Un projet que nous souhaitons pour tous et pour les 10 ans à venir.

Le remplacement de notre Plan occupation des sols (POS) était inévitable de part la loi ALUR qui mettait fin aux POS au 31 décembre 2015 (suppression des zonages et autres).

Nous avons décidé au mois de Mai 2014 lors du conseil municipal de lancer notre PLU repoussant ainsi la validité de notre POS jusqu'en mars 2017. Les appels d'offres ont été faits pour chercher un bureau d'étude. La commission d'appel d'offres a étudié les dossiers reçus Nous avons désigné par délibération le cabinet début 2015. Au mois d'octobre 2015, après quelques réunions, visite de sites, le cabinet nous a présenté pour validation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) que nous avons entériné en conseil municipal. La préparation des plans, règlements et autres documents ont été faits par le bureau d'étude et le projet du PLU a été envoyé en juillet 2016 pour consultation aux Personnes Publiques Associées (chambre d'agriculture, chambre des métiers, chambre de commerce, mairies, préfecture etc....).

Ayant reçu quelques annotations des PPA, nous avons dû modifier nos cartes, règlements et autres documents pour lancer l'enquête publique au mois de Mai 2017. L'enquête publique terminée nous avons reçu 26 annotations sur les registres papier et électronique. Celles-ci ont été inscrites sur le procès-verbal du commissaire enquêteur et soumises à la commission d'urbanisme, qui s'est réunie fin septembre pour reprendre point par point les doléances des administrés et donner une réponse cohérente en s'appuyant sur les règles d'urbanisme et toutes les autres réglementations (Schéma directeur régional d'île de France SDRIF). Les réponses ont été transmises au commissaire enquêteur pour avis (faisabilité des demandes, cadre réglementaire et juridique) fin septembre.

Nous espérons clôturer notre PLU courant 2018. Bien sûr, nous sommes conscients qu'il y aura des déceptions mais nous avons des obligations auxquelles nous ne pouvons pas déroger.

Mr Charles Nicolai

1er Adjoint

Samedi 2 et Dimanche 3 décembre



Atelier de cuisine organisé par le CCAS

Chorale proposée par l'ASCLOF

Dimanche dès 10h : Marché artisanal organisé par l'ASCLOF à la salle des loisirs

Samedi 9 décembre

Dès 10h : tournois de Foot organisés par le CAR de la Chapelle Rablais et le Lien de Fontenailles.
Restauration sur place—Au stade

18 h : Apéritif organisé par Familles Rurales—Au stade

Mairie de Fontenailles

63 rue de Maurice Wanlin
77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17

01 64 08 43 42

Astreinte : 06 08 05 01 47

Sites

mairiefontenailles.fr

Horaires mairie et agence
postale

Lundi—mercredi—vendredi :

De 15h30 à 17h30

Mardi—jeudi—samedi :

De 9h00 à 11h00

Agence Postale

01 60 52 66 35

Bibliothèque municipale

Le jeudi de 9h à 10h45

RAM

17/11—1 et 15 /12

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

ÉTAT CIVIL

Mariages

Emilie KERBORIOU et Grégory GRANGE se sont unis le 16 septembre

Barbara DECORME et Thierry FAUSTINO se sont unis le 7 octobre

Jessica BROYARD et GOUIHYA Brahim se sont unis le 28 octobre 2017

Réunion de secteur

Les habitants **des rues de la Maison Blanche, Place Chaude et de Glatigny** sont invités **le vendredi 10 novembre à 19h** à la salle des associations pour échanger avec les élus.

Résumé du compte rendu du conseil municipal du 26 septembre

Le compte rendu est affiché en mairie et disponible sur le site internet de la commune.

1) Délibération concernant le transfert du prélèvement du FNGIR à la CCBN.

Le Maire expose les dispositions du code général des impôts permettant à la Communauté de communes de la Brie Nangissienne, de prendre en charge leur prélèvement au fonds nationale de garantie individuelle des ressources (FNGIR).

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à **1 voix contre et 13 pour, décide** que la Communauté de communes de la Brie Nangissienne est substituée à la commune pour prendre en charge son prélèvement au fonds national de garantie individuelle des ressources prévu au 2.1 de l'article 78 de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010, à l'exclusion de la fraction calculée selon les conditions prévues aux 1° et 2° du a du D du IV du même 2.1.

2) Délibération concernant la modification des statuts de la CCBN :

Nouveaux adhérents à la CCBN : Aubepierre-Ozouer-Le-Repos, Bréau, La Chapelle-Gauthier, Mormant et Verneuil-l'Etang ;

Changement d'adresse du siège : 4 rue R. Cassin à Nangis

Modification des compétences (transports, culture et sport, santé, aménagement numérique, emploi, patrimoine archéologique, itinéraire des randonnées et équipement socio-éducatifs) ;

Modification des modalités d'exercice des compétences ;

Modification des organes et du fonctionnement (composition, fonctionnement, attributions et pouvoirs) ; Modification des dispositions de dissolution de la communauté ;

Modification des dispositions financières, notamment des ressources fiscales de la communauté.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à 1 voix contre et 13 pour, accepte la modification des statuts tels qu'ils lui ont été présentés.

INFORMATIONS DIVERSES :

Travaux de la nouvelle STEP : Les travaux de terrassement de la station d'épuration ont commencé. Une demande de modification du permis de construire va être demandée car l'entrée à la station est prévue perpendiculairement à la RD. La vitesse excessive des automobilistes a obligé la société à modifier l'accès qui s'effectuera par une pente légère longeant la RD 67 et en descente, passant devant l'actuelle station d'épuration.

Convention de raccordement du Jarrier: La convention pour le raccordement des habitants du Jarrier à la station d'épuration de Saint Ouen En Brie a été signée par Monsieur le Maire de cette commune et Véolia.

Démission du 3ème adjoint au maire : Madame le maire lit le courrier de M .François CASSAR annonçant sa démission au sein du conseil. Celle-ci sera effective lorsque que Madame la Préfète l'aura acceptée.

Travaux rue du Commandant de Chesnot après les habitations jusqu'au rond-point: Six entreprises ont répondu à l'appel d'offre mis en ligne. Les plis ont été ouverts le lundi 25 septembre à 18h. La personne du cabinet d'étude, en charge de notre commune, va analyser les offres durant la semaine. Les représentants des sociétés ayant fait les meilleures offres seront reçus le mardi 2 octobre dans l'après-midi.

Résultats provisoires du recensement 2017 : 1044 bulletins ont été remplis. 75% des réponses ont été effectuées par internet. Certains logements n'ont pas été recensés soit parce qu'ils étaient inoccupés, soit parce que les habitants n'ont pas ouvert aux agents recenseurs.

CMJ : Madame Boucheny-Bouazza explique qu'un mot est diffusé pour convier les jeunes le samedi 30 septembre à un rendez-vous en mairie afin d'écouter leurs propositions de projets et de sorties.

Travaux d'assainissement

◆ Suite à la signature de la convention avec Saint Ouen en Brie , **les travaux de construction du réseau d'assainissement d'eaux usées au Jarrier débuteront le 6 novembre.**

◆ Travaux sur les réseaux d'assainissement : **ils ont été réalisés sur la RD 67, rue de la Maison Blanche, route de Glatigny, rue des Charmilles** où il reste les tampons des regards à changer.

En effet, la circulation étant intense, la route a subi d'importante dégradation. **Les enrobés seront refaits** une fois que tous les travaux par tranchée seront terminés et que la terre se sera tassée.



Voiries

Les travaux de la rue du Commandant Chesnot débuteront le 6 novembre et dureront 3 semaines. Le bas de la rue, entre le croisement avec la rue du Bezard et les premières habitations sera barré.

Un arrêté sera pris à partir de cette date, instaurant un **sens unique de circulation vers la descente**, de la rue Maurice Wanlin vers le Bezard. Ce sens de circulation sera définitif.

En effet, cette voie étant très étroite par endroit , **il était difficile de maintenir un double sens**, puisque la création d'un trottoir s'impose pour assurer la sécurité des piétons. **Cette décision a été prise en collaboration avec les administrés de cette rue.**

Stationnement

Projet de stationnement route de Montereau : depuis le 5 octobre **une phase expérimentale** de stationnement a été mise en place par l'Agence Routière Territoriale à la demande de la municipalité. En effet, les voitures garées sur le trottoir obligeaient les familles à prendre des risques en marchant sur la chaussée.

La création de places de stationnement sur la voie permet également de ralentir la vitesse des automobilistes. Cette expérience est programmée sur deux mois. Suivront des travaux matérialisant définitivement les emplacements de stationnement. Les remarques des administrés seront prises en compte et communiquées aux services du département.

Nouvelle antenne Orange sur notre commune



L'implantation de la nouvelle antenne a été choisie après une étude pour répondre au mieux aux attentes et aux besoins sur le territoire de notre commune.

Son objectif est de permettre aux utilisateurs de la zone couverte de mieux communiquer. L'implantation se fera rue Maurice Wanlin.

Une demande de mesure d'exposition aux champs électromagnétiques afin de connaître le niveau global d'exposition et sa conformité au seuil réglementaire a été faite par Mme Harscoët auprès du ministère chargé de l'environnement, de la santé et des communications électroniques.

Les travaux débuteront le 8 janvier 2018. La date prévisionnelle de mise en service sera le 5 avril 2018.

Le dossier est consultable en mairie.

Un groupe de 10 jeunes sont motivés, pour organiser des actions, et être présent 1 fois par mois en temps d'échange et de travail. Ils ont listé **leurs idées de projets et d'activités...**

Nous diffuserons un programme dans le prochain magazine de la commune.

Le CMJ

AGENDA

Cérémonie du 11 novembre :

10h35 : Rassemblement à la mairie. Départ du cortège pour le monuments aux Morts.

10h45 : Départ pour le cimetière où nous irons fleurir les tombes des Anciens Combattants

17 novembre : **Soirée Beaujolais** organisée par l'ASCLOF et le Lien de Fontenailles.

Dimanche 13 janvier : **Sortie au Cirque d'Hiver** organisée par Familles Rurales

Vendredi 19 janvier - 19h : **Vœux de la municipalité**

Guirlandes électriques

Cette année, il n'y aura pas de guirlandes électriques dans les rues. Sur 14 guirlandes que possède la commune, 12 sont défectueuses. Vu la réduction des dotations de l'Etat et des priorités liées à la sécurité et aux routes, il n'y aura pas d'achat de nouvelles guirlandes électriques.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Visite à nos aînés de plus de 70 ans

Dimanche 17 décembre à partir de 9h30, les membres du CCAS viendront leur souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. A cette occasion, un bon d'achat sera remis à ceux qui l'ont souhaité l'an dernier ainsi qu'une boîte de chocolats.

LA STATION D'ÉPURATION

La station d'épuration actuelle est vieillissante : état dégradé du génie civil, traitement des eaux usées insuffisant.

Une nouvelle station d'épuration de type boue activée est en cours de construction. Il s'agit d'un procédé dit intensif (traitement biologique et physico-chimique de la pollution de l'eau dans des ouvrages en béton).

La filière de traitement des eaux est constituée des éléments suivants :

- bassin d'orage pour collecter et traiter la pluie mensuelle (volume de 240m³). Cet ouvrage sera couvert et désodorisé pour éviter toute nuisance sonore et olfactive
- prétraitement : traitement des graisses et collecte des sables présents dans les eaux usées
- zone de contact : mise en contact de la boue (composée de bactéries qui dégraderont les matières carbonées, azotées) avec les eaux usées brutes
- bassin d'aération : bassin comprenant une turbine d'aération pour maintenir les bonnes conditions afin que les bactéries dégradent les différents polluants.
- clarificateur : décantation des effluents afin de séparer la boue de l'eau traitée
- passage de l'eau traitée au travers de noues végétalisées (zone tampon avant le milieu naturel)
- rejet au milieu naturel : le ru de Courtenain

La filière « eau » crée des boues en excès qui sont traitées sur la filière boue. Celle-ci est composée des éléments suivants :

- extraction des boues du bassin d'aération
- épandage des boues sur des lits plantés de roseaux. Les lits plantés sont constitués d'une géomembrane étanche contenant différents graviers afin de filtrer les boues. L'eau filtrée est récupérée au travers de drains et renvoyée dans la filière eau. Les boues s'accumulent à la surface des lits plantés et un curage des boues est effectué tous les 4 ans environ. Les roseaux permettent d'éviter le colmatage des lits et le réseau de racines aère les lits pour favoriser la dégradation de la pollution par les bactéries.



Vue générale de la nouvelle station d'épuration

Hommages

aux infirmières Pilotes Secouristes de l'Air, Germaine l'Herbier-Montagnon et Nicole de l'Espée Princesse Gérôme Murat,
aux pilotes Georges Moroge et Jean Jaulin

C'est en présence des familles, de Fontenailais, d'Anciens combattants et des élus de la commune, que le souvenir français de Nangis a procédé à l'inauguration de la place L'Herbier-Princesse Murat et à la pose d'une plaque à l'église de Fontenailles.



LA FETE COMMUNALE



Cette année, l'association Le Lien de Fontenailles avait décidé de faire coïncider son festival solidaire avec la fête communale.

c'est un samedi musical organisé au profit des pupilles des pompiers, qui s'est clos par le feu d'artifice offert par la commune.

La fête s'est poursuivie le dimanche au stade, autour des manèges, des structures gonflables et de la brocante organisée par l'association Familles Rurales..

Journée du Patrimoine

Découverte de l'Église Saint-Fiacre



Les plans de l'église



Dimanche 1er octobre, l'église St Fiacre était ouverte pour faire découvrir ses trésors au public.



La tombe du Seigneur de Meaux- Bois boudran

L'école de Fontenailles.

Depuis la rentrée, l'agenda scolaire à Fontenailles est rythmé par deux actions importantes : **Nettoyons la nature (septembre) et la Semaine du goût (octobre).**

Nettoyons la nature

Pour le mois de septembre, c'est l'opération « Nettoyage de la nature » qui a marqué l'esprit des élèves. Notre école, déjà sensible aux questions de l'environnement (compost, tri sélectif, troc de graines, boîte à insectes, recyclage papier) est aujourd'hui **labellisée** et recevra par la **Rectrice de l'Académie un diplôme remis le 10 novembre 2017.**

La matinée « Nettoyage de la nature » avait pour objectif de sensibiliser chacun des élèves au respect de l'environnement.

Voici les mots des élèves de la grande section concernant le tri effectué dès le retour en classe.

« Il y a des mégots partout ! »
« On a trouvé du plastique, des papiers et plein plein de mégots ! »
« Les gens pourraient jeter ça ailleurs ! »

Comment agir en citoyen au-delà d'une opération ponctuelle ?

C'est bien pour une ville propre que l'école s'engage avec vos enfants dans cette réflexion.



La semaine du goût

Le mois d'octobre est ponctué, actuellement par **la semaine du goût**, semaine pendant laquelle les élèves sentent, goûtent, savourent et dégustent de nouveaux aliments. En effet, du **mardi 10 au vendredi 13 octobre 2017**, ils jouent le jeu et se risquent à des **saveurs diverses** allant du sucré au salé, du chaud au froid, du cuit au cru.

Voici quelques exemples choisis par l'équipe enseignante :

des salades de fruits d'automne, des têtes de bonhomme sucré/salé avec fromage à étaler, un tiramisu à la mangue, des jus de fruits (betterave-pomme, carotte-orange, etc..), tartes aux pommes, tarte aux prunes, soupe de courges, crumble aux pommes et crumble à la tomate.

En outre, certains élèves de petite section ont eu le privilège de vivre un repas dans leur classe. Et cette année, nous avons décidé de **jouer avec les couleurs !!! Orange ! Orange ! Orange !** pour les élèves de Madame Pliot lors du repas du vendredi 13 octobre.



Soupe de potiron
Toast au saumon
Beignets de carottes
Fromages : gouda mimolette
Cake à l'orange
Fruits : mangues clémentine papaye



Nous remercions les parents d'avoir contribué à cette belle réussite. **Les enseignantes**



CENTRE SOCIAL NANGIS LUDE

Le centre social Nangis Lude, le Clic Pep's de Tournan en brie et la mairie d'Aubepierre organisent un atelier de prévention routière à destination des **60 ans et plus.**

Le 9, 16 et 23 novembre 2017 de 14h à 16h à la salle du conseil de la mairie d'Aubepierre.

Cet atelier de 3 séances sera l'occasion de faire une remise à niveau du code de la route.

Il n'y a que **15 places disponibles** pour cet atelier.

Conditions: Adhérer au centre social Nangis Lude (5EUR/an/personne pour les personnes habitant la Communauté de Communes de la Brie Nangissienne ou 10EUR/an/personne pour les habitants extérieurs), ce qui permet d'être assuré et également de participer aux activités du centre social.

Nous vous accueillerons autour d'un café/thé pour rendre le moment convivial.

Contactez: **THIEBLOT REMY: thieblot.remy@gmail.com / 09.53.87.99.05 / 06.84.02.01.86**

LE CCAS VOUS INFORME

Les CLICs, ou Centres Locaux d'Information et de Coordination, sont des établissements publics qui ont pour vocation d'accueillir les personnes âgées et leurs aidants pour répondre aux interrogations soulevées par la perte d'autonomie.

Mis en place par le Conseil Départemental, ils centralisent les informations concernant la totalité des dispositifs disponibles en faveur des personnes âgées.

Ils guident les familles confrontées à la dépendance de leur proche en les informant sur les aides et les prestations à la disposition des seniors en perte d'autonomie, les différents droits des personnes âgées, les différentes catégories de structures d'accueil et d'hébergement (maisons de retraite, services d'aide à domicile,...).

Il existe 9 CLICs en Seine-et-Marne. En voici 3, les plus proches de la commune :

CLIC PEPS

EPGT99 rue de Paris
77 220 TOURNAN
01 64 42 18 08

CLIC SILLAGE

Route des Gratons
77160 PROVINS
01 60 58 00 95

CLIC RIVAGE

24 rue du Colonel Picot
77000 MELUN
01 64 52 24 48

Atelier Déco de Noël

Depuis le 26 juin, l'atelier a lieu tous les lundis de 13h30 à 16h30 dans la bonne humeur et la convivialité.

Cette année nous décorerons la place de l'église, la mairie et l'ancienne école.

Je remercie :

- ◆ Hélène, Josiane, Jacqueline, Elga, Sylvie et Dominique qui participent tous les lundis et les nouvelles venues, Edith, Marie-Christine et Michèle.
- ◆ Valdine et ses loulous, Christine et ses filles qui nous confectionnent de magnifiques objets à leur domicile car elles ne sont pas disponibles en journée.
- ◆ Edmond et Françoise qui nous découpent les bouteilles et les personnes qui nous apportent du matériel.

Un grand merci à Josiane Dederen, Présidente de l'association Familles Rurales qui a fait un don de 200 euros pour l'achat de matériel.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre le lundi.

Vous êtes toutes et tous les bienvenus.

Catherine



Le Coin des Associations

Note aux parents pour les enfants ayant droit au père de Noël de familles Rurales

Lors d'une réunion concernant les associations qui bénéficient d'une subvention de la CAF, il m'a été spécifié que désormais il était interdit d'offrir des jouets pour le Noël aux enfants de Fontenailles.

La subvention de la CAF ne devant pas servir pour les cadeaux. Pourtant, quand j'ai demandé l'autorisation il y a 4 ou 5 ans, on m'avait affirmé que c'était

une très bonne idée.

Aujourd'hui, J'ai simplement l'autorisation d'offrir un spectacle avec goûter et chocolat aux enfants.

Je suis profondément attristée par cette nouvelle et je compte sur votre présence le 2 décembre

Josiane DEDEREN

Familles Rurales



Galop'Théâtre

"Après « L'Avare » de Molière en 2015-2016, et « Macrocosmos » de Néna Tango en juin 2017, les ateliers du Galop'Théâtre ont fait leur rentrée le week-end dernier. La compagnie, subventionnée par le Conseil Départemental de Seine-et-Marne, et la ville de Fontenailles, propose aux enfants et adolescents de monter une pièce de théâtre inédite (conception, écriture, mise en scène) au sein d'une troupe, en apprenant les techniques nécessaires – porter la voix, prendre conscience de son corps... – , avec un

accent particulier mis sur la création et l'imaginaire. Les séances se déroulent le jeudi de 18h à 19h15, et un samedi par mois de 10h30 à 15h, à Fontenailles, salle des Associations, 63 rue Maurice Wanlin (l'atelier d'essai est gratuit). Les ateliers sont animés par Néna Tango, metteur en scène, assistée de Jocelyne Sifflet-Guerquin. Il est encore temps de les rejoindre ! A noter que la troupe d'adultes répète à présent « Ginette Présidente », vaudeville de Rivoire et Cartier, dont les représentations sont prévues en 2018.

galoptheatre@hotmail.com 06 86 44 52 28"

Le samedi 2 septembre 2017, l'association Le Lien de Fontenailles a organisé son 2ème Festival Solidaire. Cette année, au profit de l'œuvre des pupilles des pompiers de France. Nous remercions la très forte mobilisation des sapeurs-pompiers de Nangis. En effet, dès 13h45, nous avons pu assister à un défilé dans les rues de Fontenailles composé des musiciens du corps départemental des pompiers de Seine et Marne, des Jeunes sapeurs-pompiers de Mormant, des vieux camions de pompiers ainsi que de la garde opérationnelle du centre de secours de Nangis.

Suivi de l'ouverture du Festival où se sont succédé pas moins de 7 groupes de musique avec en parallèle des stands et expositions des pompiers. Pour cette deuxième édition, près de 500 personnes sont venues sur le site. Le Lien de Fontenailles a pu reverser 1500€ à l'œuvre des pupilles. Je tiens à remercier tous les groupes, les sapeurs-pompiers, les bénévoles adhérents ou non de

l'association, les partenaires publicitaires et financiers, notamment la fondation SNCF, ainsi que les acteurs locaux La Chapelle Rablais, le comité des fêtes de St Germain sur Morin, Familles Rurales et bien entendu Fontenailles pour nous avoir offert un magnifique feu d'artifice.

En partenariat avec l'ASCLOF, Le Lien vous propose, le Vendredi 17 novembre à partir de 19h à la salle polyvalente, de venir déguster le Beaujolais Nouveau autour d'une assiette de charcuterie, fromage et dessert.

Réservation auprès de Mme Cuff au 06 15 51 98 24.

Téléthon vendredi 8 et samedi 9 décembre 2017



Kahina, notre championne ...

Après un stage intensif de 15 jours à Miami, kahina est revenue en pleine forme et prête pour des objectifs nationaux, le championnat de France de cross le 11 mars 2018 et la saison piste.

Pour cette nouvelle aventure, elle est parrainée par Zinedine Zidane.

